
	Itarc2050 2017	Question d'architecture : patrimoine et mémoire (partie B)	
	8 crédits	90.0 h	Q1

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2017-2018

Enseignants	Bolle Caroline ;Gochet Bernard (supplée Bolle Caroline) ;Gochet Bernard ;Vanden Eynde Jean-Louis ;Vandenbroucke David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>L'enseignement de la question d'architecture : patrimoine & mémoire vise à confronter l'étudiant à l'interaction entre les conditions physiques et les conditions culturelles du projet d'architecture dans un bâti préexistant.</p> <p>Les opportunités d'articuler cette question à la recherche universitaire portent notamment sur une vision transdisciplinaire de la connaissance et de la compréhension de l'état physique du bâti ainsi que sur la méthodologie d'intervention et l'intégration du projet dans ce bâti préexistant.</p> <p>La question d'architecture : patrimoine & mémoire se compose de deux modules (bisannuels) :</p> <p>Pour information : le MODULE A explore la question de l'étude préliminaire & état sanitaire.</p> <p>Réalisation d'une étude préliminaire et d'une fiche d'état sanitaire sur un bien existant.</p> <p>MODULE B (bisannuel) : Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâti existant.</p> <p>Ce module questionne une démarche de conceptualisation d'une situation en lien avec la réalité disciplinaire.</p> <p>Il vise à expérimenter de manière approfondie par le projet, les différents aspects et exigences liés à l'adaptation d'un bâti pré- existant aux enjeux contemporains. Outre les notions de parti architectural et de réhabilitation, les étudiants pousseront leur démarche jusqu'aux détails d'exécution des parties les plus significatives de leur projet.</p> <p>L'enseignement développe les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Archéologie du bâti <p>Au terme d'une observation minutieuse du bâti, des matériaux et de leur mise en 'uvre, les étudiant-e-s seront capables de distinguer les cohérences et les incohérences, de situer les ouvrages dans une chronologie relative, de comprendre l'état d'origine, les transformations au cours du temps et d'argumenter une hiérarchie des valeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matérialité & Intégration architectonique dans le patrimoine <p>Comment articuler une proposition qui à la fois puisse se lire sans ambiguïté par rapport aux éléments du patrimoine en présence sans être prédominant et entrer en résonance avec ceux-ci par des choix architectoniques pertinents : forme, structure, matière, matériaux, ' ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technique & Confort <p>En partant des techniques traditionnelles de la construction, de l'éclairage, du chauffage, de l'usage de l'eau, les cours aborderont les exigences actuelles de confort et les techniques les plus élaborées du confort, et les moins invasives et réversibles dans un contexte patrimonial : isolation thermique et acoustique, chauffage, éclairage, sanitaire et égouttage, mobilité, prévention incendie.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Cette activité fait partie d'un ensemble de cours sur la condition physique et culturelle du projet d'architecture dans un contexte bâti préexistant.</p> <p>A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de mobiliser d'autres disciplines : aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale • d'expérimenter une démarche artistique : poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui • de concrétiser une dimension technique : intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable • de constituer une culture architecturale : rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte. <p>¹</p> <p>L'UE Question d'architecture : patrimoine & mémoire visera en outre à préparer au Master spécialisé en restauration du patrimoine, ainsi qu'à la démarche pluridisciplinaire que les diplômés rencontreront dès leur premier projet.</p> <p>De manière plus spécifique, les connaissances à acquérir propre au Module B « projet d'intégration » intègrent les compétences suivantes :</p>

	<p>Archéologie du bâti A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> de développer une méthodologie d'observation des matériaux, de leur mise en oeuvre et de leurs superpositions afin de déterminer l'homogénéité ou non des constructions, la succession des ouvrages dans le temps, savoir définir la pertinence d'études préalables pour améliorer la connaissance du bâti, afin de mieux déterminer la valeur de l'existant et de mieux articuler l'intervention avec lui. <p>Matérialité & intégration architectonique dans le patrimoine A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> de choisir des techniques constructives et des matériaux à mettre en oeuvre dans le cadre d'une intervention contemporaine et d'en démontrer leurs relations avec le bâti existant d'objectiver sa démarche sur base d'une analyse critique d'ouvrage et/ou de réalisation de référence. <p>Technique & Confort A l'issue de cet enseignement l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none"> de comprendre le comportement thermique d'un édifice existant et d'identifier les options techniques mises en oeuvre initialement pour en assurer l'utilisation et le confort de formuler des choix et mobiliser des compétences dans le cadre d'un projet de restauration et/ou de réaffectation nécessitant l'intégration des techniques spéciales (HVAC et éclairage) dans le bâti ancien ou à valeur patrimoniale. <p>----- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Chaque module fait l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'une évaluation continue sur le processus de recherche et de l'élaboration progressive du projet d'intégration. d'une évaluation de la production finale : pertinence de l'intégration du programme, qualité de l'intégration architectonique, maîtrise du choix et de l'intégration des équipements. <p>La production fait l'objet d'une argumentation orale. Les co-titulaires participent tous à l'évaluation de l'activité. Une seule note, globale, est attribuée pour l'unité d'enseignement.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le module est alimenté par des cours théoriques, des exposés ex-cathedra et/ou de séminaires participatifs.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le sujet proposé à l'étude est le Mont de Piété à Tournai, construit en 1622 par Wenceslas Cobergher rue des Carnes, rue du Mont de Piété et rue des Bouchers Saint-Jacques. Il s'agit d'une typologie particulière liée à une fonction nouvelle au début du XVIIème siècle : les nécessiteux pouvaient déposer un objet en gage pour obtenir un prêt d'argent. Ce système philanthropique qui lutte contre le prêt à usure devient une institution d'état et engendre la construction de bâtiments presque identiques dans tous les Pays-Bas méridionaux : Bergues, Bruxelles, Gand, Namur, Mons, Tournai, Valenciennes'</p> <p>A Tournai, le bâtiment est actuellement occupé par le Musée Archéologique de Tournai, très peu visité et dont l'environnement immédiat, qui compose le site (bâtiments, cours et jardins) est quelque peu délabré. L'affectation muséale n'est pas remise en question.</p> <p>Il est demandé aux étudiant-e-s, qui travailleront en groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> de compléter les documents d'archives (plans, coupes, élévations traditionnels) qui seront mis à leur disposition en procédant à des relevés ponctuels, des mises à l'échelle d'identifier les différentes parties de cette extrémité d'îlot et de procéder à l'archéologie du bâti, d'établir une chronologie, une hiérarchie des valeurs et des potentiels de proposer un master-plan de mise en valeur à la fois du patrimoine et des collections du Musée archéologique en menant une réflexion sur l'ensemble du site (mise en valeur du bâti, affectations des bâtiments annexes, statut des entrées et des espaces extérieurs, proposition d'un parcours de visite, scénographie de l'exposition des collections,') de proposer des interventions ponctuelles, de maîtriser l'intégration architectonique jusqu'au détail : volumétries, matériaux, structure, accroches au patrimoine existant' d'expérimenter et argumenter une démarche architecturale allant de l'intégration, de l'interprétation d'un élément ou d'un volume dans un vocabulaire architectural contemporain à la restitution à l'identique d'éléments disparus de maîtriser l'intégration des équipements et des techniques de confort : chauffage, éclairage, confort sanitaire, accessibilité, prévention incendie.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	8		